

Activités préparatoires

Fanny Matte

Le psychanalyste, complément du symptôme * ?

« Il m'a fallu du temps pour avoir de la force, il m'a fallu du temps aussi pour me défendre de ces forces, pour venir vous voir, pour vous demander de l'aide. »

N. Bourraoui ¹

Le symptôme est avant tout un concept corrélé à la clinique analytique. Il est caractérisé par un « ça ne va pas », une souffrance, un malaise qui vient s'inscrire soit comme une discontinuité dans la vie du sujet, soit comme une répétition faisant partie de la vie du sujet.

C'est au fil du travail analytique que le statut du symptôme évolue. Le symptôme arrive comme signe de « quelque chose ne va pas », avant de pouvoir prendre ou non la forme de structure de métaphore, comme trouvaille d'un désir insupportable enraciné dans la sexualité infantile et insuffisamment refoulé, nous disait Freud. Lacan fera du symptôme ce qui s'approche au plus près du réel du sujet, comme répondant à la réalité de l'inconscient ². L'être humain est un être de langage, le signifiant et le langage affectent le sujet dans son corps et dans sa pensée. Tout sujet témoigne de cet impact de paroles dites ou en défaut. On peut penser le symptôme en place de témoignage, de trace de l'effet de la parole de l'Autre sur le sujet. D'ailleurs, dans *R.S.I.* ³, Lacan évoque le symptôme comme la façon donc chaque sujet jouit de l'inconscient, et évoque l'inconscient comme étant le discours de l'Autre ⁴.

Nous le savons, une plainte n'est pas encore un symptôme analytique, même si elle s'adresse à un psychanalyste. On peut toujours se tromper d'adresse. La forme prise par le symptôme sera fonction, non de la personne de l'analyste, mais d'un trait contingent, accidentel, inscrivant dans le transfert le symptôme lui-même. Pour que la plainte devienne un symptôme analytique, c'est-à-dire pour qu'elle puisse être reçue par un analyste, il

faut que l'adresse lui soit spécifiée. Parfois ce trait comme indice de l'inconscient est surprenant, improbable, un nom, une adresse, un détail...

Qu'est-ce que Lacan nous invite à entendre lorsqu'il indique dans le séminaire XIII, *L'Objet de la psychanalyse*⁵, que « cet être de savoir [celui du psychanalyste] doit se réduire à n'être que le complément du symptôme » ? Juste un peu plus loin, il précise que « comme analyste nous avons à prendre part dans le symptôme⁶ », qu'il oppose très précisément à la pensée, à la vérité du praticien. « Prendre part dans le symptôme », à suivre Lacan dans ce séminaire, invite le psychanalyste à occuper cette place *i(a)*, cette place d'agent, pour permettre au sujet une mise en forme signifiante du symptôme. Cette place n'est pas sans lien avec le transfert, le transfert à l'analyste, pour que le sujet puisse donner successivement au symptôme, dont il se plaint, les différentes valences, autant de facettes de vérité. Temps et tours nécessaires pour que le sujet repère, « supporte de lâcher ses pelures de sens⁷ », ses défenses contre la menace de castration. La logique du fantasme n'est pas sans lien avec le symptôme qui se dévoile à mesure du temps logique pour chaque sujet.

Nous le savons, la visée de la cure est un savoir sur l'impossible du rapport sexuel, un savoir qui est en place de vérité dans le discours de l'analyste, alors que c'est le sujet barré qui est en place de vérité dans le discours du maître. C'est la révélation dans le transfert de la tromperie inconsciente qui produit ici un effet de vérité. Dans ce séminaire XIII, *L'Objet de la psychanalyse*, c'est l'objet *a* qui « vient s'insérer au lieu de cette division⁸ » (entre savoir et vérité), avec cette idée que l'expérience analytique nous enseigne que « ce qui se voit non pas révèle mais cache quelque chose⁹ ».

Un petit retour

Lacan au début de son enseignement évoque le symptôme comme le retour du refoulé, la forme détournée de satisfaction sexuelle. Dans le livre II, soit onze ans avant le séminaire *L'Objet de la psychanalyse*, il indique par un exemple clinique ce qu'il peut en être de l'intervention de l'analyste, intervention qu'il portera à un niveau « décentré ». Je le cite : « Une parole est matrice de la part méconnue du sujet, et c'est là le niveau propre du symptôme analytique – niveau décentré par rapport à l'expérience individuelle, puisque c'est celui du texte historique qui l'intègre. Il est dès lors certain que le symptôme ne cédera qu'à une intervention portée à ce niveau décentré¹⁰. » Peut-on dire que cette intervention à ce niveau décentré serait ce que Lacan indique aux psychanalystes, « n'être que le complément du symptôme » ?

Dans cette même leçon de décembre 1954, Lacan évoque les résistances, dont le siège, dit-il, est « toujours dans le moi ¹¹ ». Il définit le moi comme la somme des préjugés que comporte tout savoir, « littéralement le moi est un objet, qui remplit une fonction imaginaire ». Il précise : « Car savoir est toujours par quelque côté croire savoir. » Un peu loin, toujours dans cette même leçon, il évoque les résistances dans la cure : « [...] ce n'est pas intervenir auprès du sujet pour qu'il prenne conscience de la façon dont ses attachements, ses préjugés, l'équilibre de son moi, l'empêchent de voir. Ce n'est pas une persuasion, débouchant bien vite sur la suggestion. Ce n'est pas renforcer comme on dit, le moi du sujet, ou se faire de sa partie saine un allié. Ce n'est pas convaincre. C'est, à chaque moment de la relation analytique, savoir à quel niveau doit être apportée la réponse ¹². » Il y a donc, à suivre Lacan, à être en veille, un questionnement en tant qu'analyste sur ce que serait, d'une part, ce niveau décentré et, d'autre part, le niveau sur lequel doit porter la réponse. Quelle serait alors la visée du travail avec ce sujet ? Cette question n'est pas des plus simples.

« Le mur du langage »

Nous suivons Lacan dans le *Séminaire II* : « [...] le langage est aussi bien fait pour nous fonder dans l'Autre que pour nous empêcher de le comprendre. Et c'est bien de cela qu'il s'agit dans l'expérience analytique ¹³ ». « Pendant tout le temps de l'analyse, à cette seule condition que le moi de l'analyste veuille bien ne pas être là, à cette seule condition que l'analyste ne soit pas un miroir vivant, mais un miroir vide, ce qui se passe se passe entre le moi du sujet – c'est toujours le moi du sujet qui parle, en apparence – et les autres. Tout le progrès de l'analyse, c'est le déplacement progressif de cette relation, que le sujet peut saisir au-delà du mur du langage comme étant le transfert, qui est de lui et où il ne se reconnaît pas ¹⁴. » Il poursuit : « L'analyse consiste à lui faire prendre conscience non pas avec le moi de l'analyste, mais avec tous ses Autres, qui sont ses véritables répondants et qu'il n'a pas reconnus ¹⁵. » C'est pour cela, me semble-t-il, que Lacan déclare au début de ce séminaire que, comme analystes, « ce à quoi nous avons affaire, c'est à la relation de l'enfant aux parents ¹⁶ ». D'une part, Lacan nous indique comment le « mur du langage » ne peut être franchi que si l'analyste fait fi de ses savoirs ; d'autre part, il rappelle comment chaque sujet quel que soit son âge civil rend compte de son rapport à l'Autre, au langage qui toujours le précède.

Face à la préexistence des signifiants, Lacan, en 1972, dans le *Séminaire XIX*, évoque les parents traumatiques, comme l'Autre symbolique. Il l'indique ainsi : « Tout parent traumatique est en somme dans la même

position que le psychanalyste. La différence, c'est que le psychanalyste, de sa position, reproduit la névrose et que le parent traumatique, lui, la produit innocemment¹⁷. » Est-ce là encore une autre manière pour Lacan de nous indiquer la position de l'analyste comme complément du symptôme ?







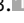




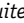
La parole par l'association libre dans la cure du névrosé a pour fonction de transformer, d'ôter la dose de jouissance que le sujet attribue à l'Autre du fait que cet Autre a un désir, un désir qui n'est pas sans nom, pas sans marque, « permettant de passer du symptôme qui dérange au symptôme dont on s'arrange et de produire un savoir sur ce qui fait nouage¹⁸ ». Substituer une névrose de transfert à la névrose du sujet pour la surmonter, tel est l'enjeu de la rencontre avec l'analyste traumatique, l'analyste prenant part dans le symptôme.

Lacan utilise le terme « parent innocent » à propos du « parent traumatique ». Autrement dit, la cause traumatique relève d'une interprétation de l'enfant quant aux désirs de ses parents. Le parent est traumatique dans la mesure des effets de son désir sur le désir du sujet. L'élaboration de Lacan où il met l'analyste à la place du parent traumatique nous permet de saisir comment la marque de l'Autre, comment le signifiant a fait trace, a marqué un point du corps, comme racine, comme point de jouissance du sujet.

Mots-clés : symptôme analytique, complément du symptôme, analyste traumatique.

* ↑ Texte prononcé lors de la soirée préparatoire aux Journées nationales EPFCL 2018 de Paris « Les symptômes de l'inconscient », le 20 septembre 2018 à Rennes.

1. ↑ N. Bourraoui, *Mes mauvaises pensées*, Paris, Stock, 2005.
2. ↑ J. Lacan, *Le Séminaire, Livre XXIII, Le Sinthome*, Paris, Seuil, 2005, leçon du 13 avril 1976.
3. ↑ J. Lacan, *R.S.I.*, séminaire inédit, leçon du 18 février 1975.
4. ↑ J. Lacan, « L'instance de la lettre dans l'inconscient » (1957), dans *Écrits*, Paris, Seuil, 1966.
5. ↑ J. Lacan, *L'Objet de la psychanalyse*, séminaire inédit, leçon du 20 avril 1966.
6. ↑ *Ibid.*

7.  R. Mérian, « Un enjeu psychanalytique : le réel du symptôme », *Pli*, n° 1, www.tupeux-savoir.fr/pole-9-ouest
8.  J. Lacan, *L'Objet de la psychanalyse*, *op. cit.*, leçon du 1^{er} décembre 1965.
9.  *Ibid.*, leçon du 4 mai 1966.
10.  J. Lacan, *Le Séminaire, Livre II, Le Moi dans la théorie de Freud et dans la technique de la psychanalyse*, Paris, Seuil, 1978, leçon du 8 décembre 1954, p. 58.
11.  *Ibid.*, p. 56.
12.  *Ibid.*, p. 58.
13.  *Ibid.*, p. 286.
14.  *Ibid.*, p. 288.
15.  *Ibid.*
16.  *Ibid.*, p. 56-57.
17.  J. Lacan, *Le Séminaire, Livre XIX, ...Ou pire*, Paris, Seuil, 2011, leçon du 4 mai 1972.
18.  C. Demoulin, « Le traumatisme et la jouissance », dans *Les Traumatismes : causes et suites*, Actes des journées de l'EPFCL, 2004, p. 280.